

# Fédérations Syndicales des Cheminots CGT – SUD-Rail – CFDT

**Aux élu-e-s politiques des régions de Lille, Lyon, Nantes et Paris**

Le 24 mars 2010

Madame, Monsieur,

Nous attirons votre attention et sollicitons votre intervention sur le projet ULYSSE actuellement mis en œuvre par la SNCF qui consiste à céder le pilotage de la production ainsi que la gestion de la sous-traitance de ses prestations informatiques à IBM pour un marché avoisinant les 1,7 milliards d'Euros sur 6 ans.

Cette décision a été prise dans la plus grande précipitation, le 11 janvier 2010, par le Conseil d'Administration de la SNCF, et a été votée par les représentants de l'état malgré l'opposition de l'ensemble des administrateurs salariés et les réserves émises par la mission de contrôle économique et financier des transports du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi.

Les instances représentatives du personnel de la SNCF, à commencer par le Comité Central d'Entreprise, n'ont jamais été valablement consultées sur les conséquences stratégiques, économiques et sociales de ce projet.

La Direction de l'entreprise publique n'entend pas moins livrer les clés du Système d'Information, de la technologie et du savoir-faire de la SNCF à une multinationale qui ambitionnerait de devenir un acteur majeur de l'informatique ferroviaire.

Au-delà de nos craintes sur les conséquences néfastes de cette cession pour les informaticien-ne-s cheminot-e-s, pour le service public ferroviaire et l'avenir de la SNCF nous vous alertons sur le sort qui est d'abord promis aux prestataires actuels de la SNCF, les salarié-e-s des SSII des bassins d'emplois de Lille, Lyon, Nantes et Paris qui seront mis sur la touche dès le 1<sup>er</sup> avril 2010.

En effet, les objectifs d'économies de 17 % sur 6 ans annoncés pour la SNCF, auxquels il faut ajouter les bénéfiques escomptés par IBM, impliquent une délocalisation massive de centaines d'emplois d'informaticiens vers des Centres de Services «Offshore» (Inde, Europe de l'Est,...) à l'instar de ce que la multinationale a fait avec BNP-Paribas ou CMA CGM avec des résultats catastrophiques.

Le secteur Informatique en France a été durement touché par la crise ; le chômage des informaticiens a fortement progressé dans le pays en 2009 et cette situation est aggravée par une politique de délocalisation des emplois informatiques qui se généralise et s'amplifie depuis plusieurs années. Certaines des toutes premières SSII françaises compteraient dorénavant plus de salariés en dehors de nos frontières, principalement dans certains pays émergents comme l'Inde.

Il est intolérable qu'une entreprise publique comme la SNCF contribue par la mise en œuvre de ce projet à l'aggravation du chômage dans le pays et à une perte de compétences technologiques et stratégiques liées au système d'information public ferroviaire.

Dans le cadre d'une Demande de Concertation Immédiate déposée le 1<sup>er</sup> mars 2010, nos fédérations syndicales ont alerté et mis en garde, en vain, la direction de l'entreprise. Lors de la journée d'action du 3 février 2010 à la SNCF, les informaticiens se sont fortement mobilisés pour témoigner de leur inquiétude et de leur mécontentement avec de très forts taux de grévistes.

Nous portons aujourd'hui auprès de vous les revendications suivantes auxquelles nous vous laissons le soin de donner toutes suites que vous jugerez utiles.

Nous demandons :

- L'abandon d'ULYSSE et de tous les projets d'externalisation.
- La ré-internalisation des missions dans tous les domaines et la garantie de leur pérennité.
- Le contrôle du système d'information exercé pleinement par l'EPIC SNCF pour assurer la pérennité de l'entreprise intégrée, de ses missions de service public et le maintien de l'emploi sur le territoire national.
- La maîtrise d'oeuvre SNCF réalisée avec un faible volume de sous-traitance garantissant la confidentialité des données, la connaissance métier et la maîtrise des systèmes.
- Une véritable politique de l'emploi informatique en interne à la SNCF, appuyée par des embauches au statut et l'organisation d'un examen sur l'ensemble des régions et directions.
- Des engagements pour l'avenir de la filière informatique dans les Directions des Systèmes d'Information, dans les Agences de Service Télécoms et Informatiques et de tous les agents qui travaillent pour le système d'information de la SNCF.
- Une politique d'achats efficiente pour toutes les prestations (matériels, logiciels, choix des SSII) garantissant notre indépendance des constructeurs et éditeurs.
- Le respect des droits syndicaux élémentaires et des Instances Représentatives du Personnel.

Nous pensons que chaque élu-e doit faire entendre sa voix et peser sur ce sujet d'une importance nationale dont les conséquences néfastes en terme d'emplois vont d'autre part lourdement peser dans votre région.

Nos représentant-e-s sont à votre entière disposition pour vous apporter les éléments d'appréciations que vous jugeriez utile à votre engagement sur cette question.

Veuillez recevoir, nos meilleures salutations syndicales.

**CGT**

**SUD-Rail**

**CFDT**